



Rapport annuel

Résultats de l'AI en 2022

Différences entre le décompte et le budget

Dans le contexte du :

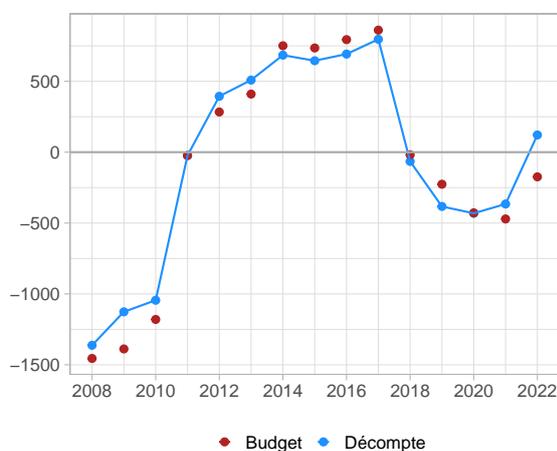
Monitoring des assurances

Date :	12.07.2023
Etat :	28.02.2023
Domaine :	MAS
Secteur :	Mathématiques

Les comptes de l'AI se soldent par une perte de 293 millions de francs pour l'année écoulée. Celle-ci se compose d'un bénéfice de répartition de 122 millions de francs et d'un déficit sur les placements de 415 millions de francs. La perte est donc inférieure de 296 millions de francs aux prévisions.

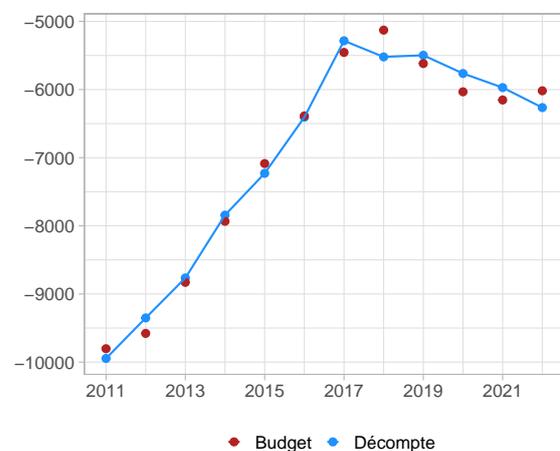
En raison de la perte d'exploitation, le niveau des liquidités et des placements reste inférieur au niveau légal de 50% d'une dépense annuelle. Fin 2022, un niveau de 36% a été atteint. Ainsi, le seuil pour un remboursement de la dette de l'AI à l'AVS n'est pas atteint. Aucun remboursement de la dette à l'AVS n'a donc été effectué cette année encore. Fin 2022, la dette s'élèvera à 10'284 millions de francs, comme l'année précédente. La perte d'exploitation est à la charge du Fonds de compensation de l'AI. Le montant de ce dernier s'élève à 4'019 millions de francs à la fin de l'année 2022.

F 1 – Résultat de répartition
2008 - 2022, en millions de francs



Source : OFAS, CdC

F 2 – Fonds propres
2011 - 2022, en millions de francs



Source : OFAS, CdC

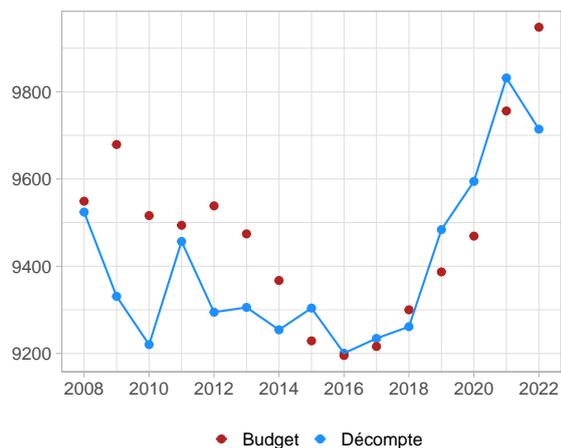
Total des dépenses

Les dépenses totales de l'AI se sont élevées à 9'714 millions de francs en 2022.

Par rapport au budget, le montant est de 234 millions de francs (2,4%) moins élevé. La croissance effective en 2022 a été de -1,2% ; le budget prévoyait une croissance de 1,2%.

F 3 – Total des dépenses

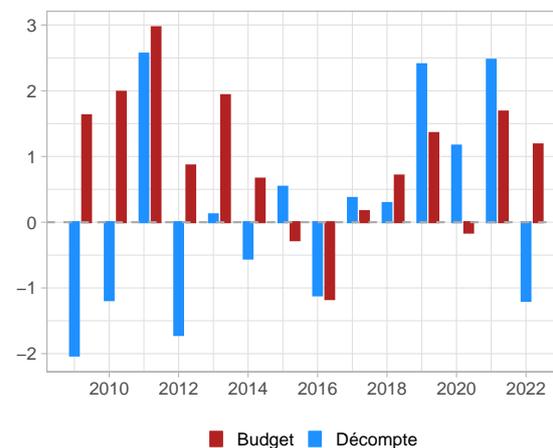
2008 - 2022, en millions de francs



Source : OFAS, CdC

F 4 – Total des dépenses

taux de variation 2009 - 2022, en pour-cent



Source : OFAS, CdC

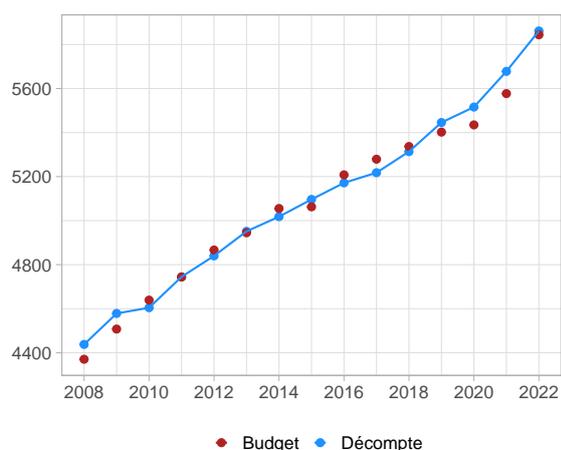
Cotisations des assurés et des employeurs

Les cotisations des assurés et des employeurs se sont élevées à 5'862 millions de francs en 2022 . Elles représentaient 59,6% des recettes.

Par rapport au budget, le montant est supérieur de 18 millions de francs (écart de 0,3%). La croissance effective a été de 3,2% en 2022, contre une croissance budgétisée de 2,9%.

F 5 – Cotisations des assurés et des employeurs

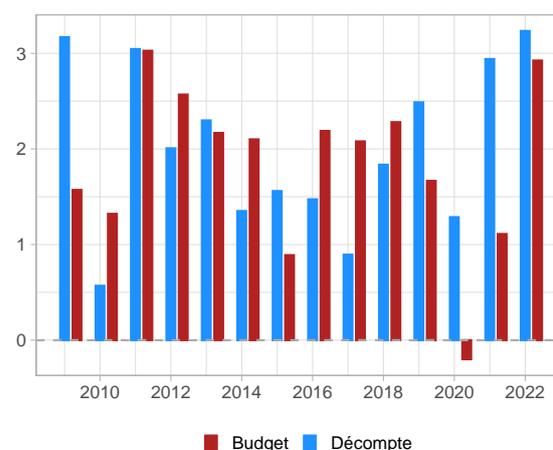
2008 - 2022, en millions de francs



Source : OFAS, CdC

F 6 – Cotisations des assurés et des employeurs

taux de variation 2009 - 2022, en pour-cent



Source : OFAS, CdC

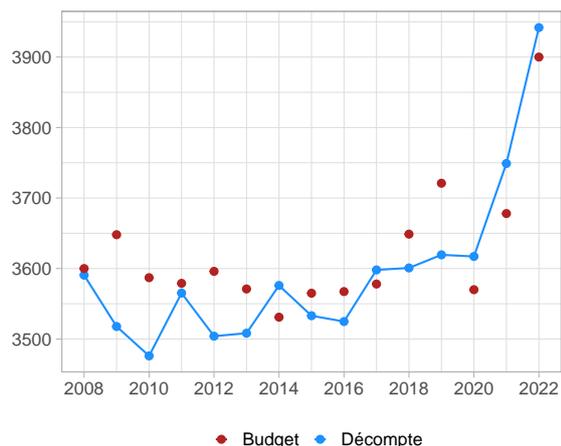
Contribution de la Confédération

Fin 2022, la contribution fédérale s'élevait à 3'942 millions de francs. La part de la contribution fédérale s'élevait à 40,1% du total des recettes. Par rapport au budget, le montant a été supérieur de 42 millions de francs, ce qui correspond à un écart de 1,1%.

La contribution fédérale à l'AI est liée à l'évolution des recettes de la TVA (contrairement à l'AVS, où elle est liée à la croissance des dépenses). En 2022, la contribution fédérale à l'AI a augmenté de 5,1% en raison de la forte croissance des recettes de la TVA. On s'attendait à une croissance de seulement 4%.

F 7 – Contribution de la Confédération

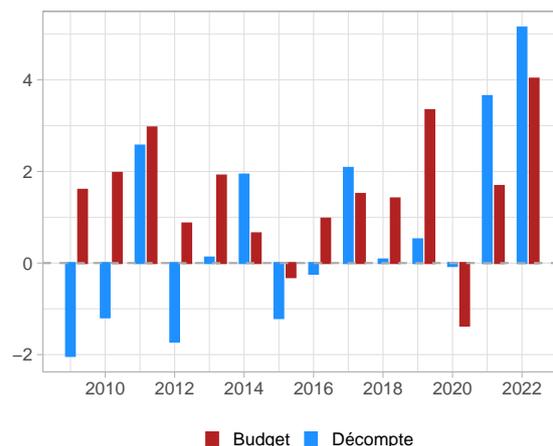
2008 - 2022, en millions de francs



Source : OFAS, CdC

F 8 – Contribution de la Confédération

taux de variation 2009 - 2022, en pour-cent



Source : OFAS, CdC

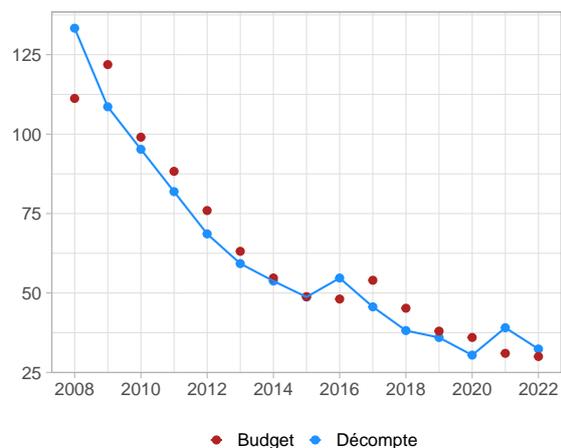
Autres recettes

Les autres recettes (principalement le produit des actions récursives) se sont élevées à 32 millions de francs en 2022. Elles représentaient 0,3% des recettes.

Par rapport au budget, le montant est supérieur de 2 millions de francs (17,1%). Le budget prévoyait un montant inchangé.

F 9 – Autres recettes

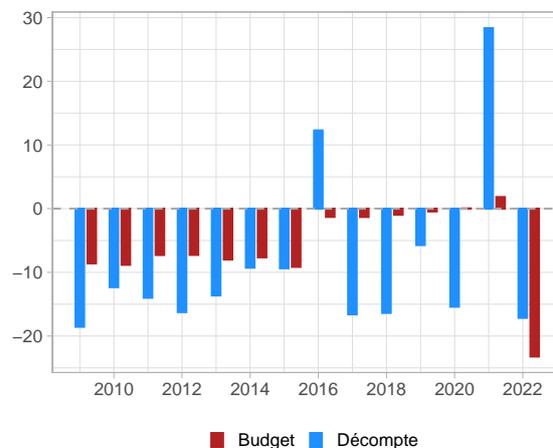
2008 - 2022, en millions de francs



Source : OFAS, CdC

F 10 – Autres recettes

taux de variation 2009 - 2022, en pour-cent



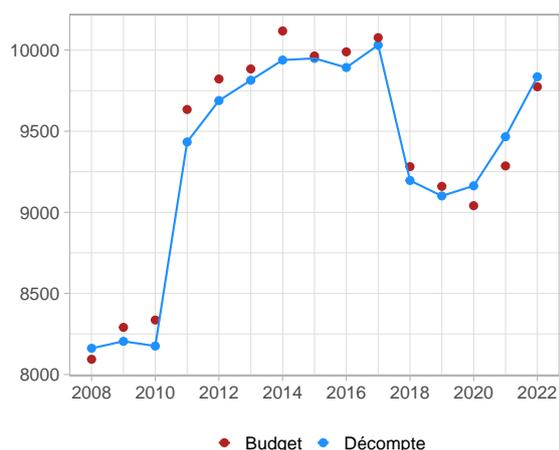
Source : OFAS, CdC

Total des recettes

Les recettes totales de l'AI s'élevaient à 9'836 millions de francs en 2022. Le budget prévoyait 62 millions de francs de moins (écart par rapport au budget de 0,6%). Par rapport à l'année précédente, on a observé une augmentation de 3,9%. Une croissance de 3,3% était attendue. La tendance à la croissance à long terme des recettes de l'AI semble ainsi se poursuivre.

F 11 – Total des recettes

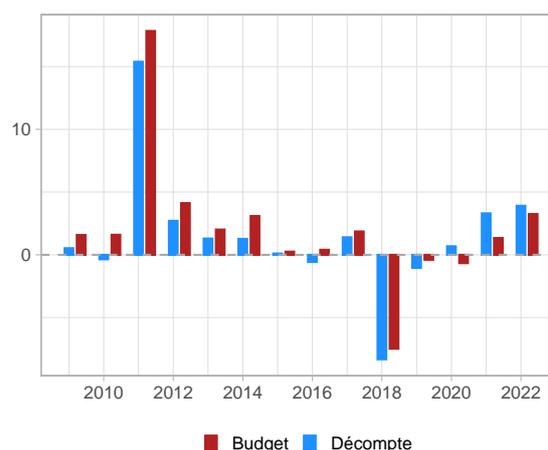
2008 - 2022, en millions de francs



Source : OFAS, CdC

F 12 – Total des recettes

taux de variation 2009 - 2022, en pour-cent



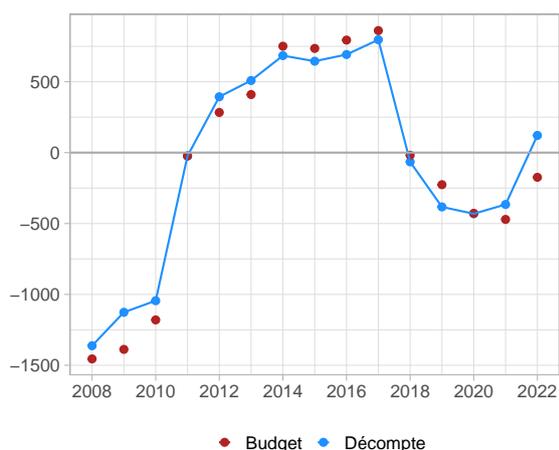
Source : OFAS, CdC

Résultat de répartition

Le bénéfice de répartition s'est élevé à 122 millions de francs en 2022, ce qui, grâce à l'augmentation des recettes et à la diminution des dépenses, correspond à 296 millions de francs de plus que prévu.

F 13 – Résultat de répartition

2008 - 2022, en millions de francs



Source : OFAS, CdC

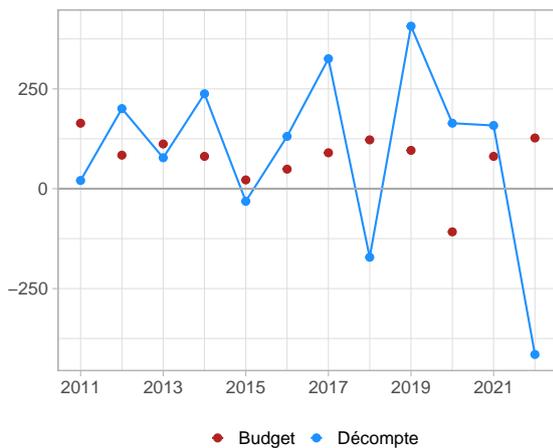
Produit des placements

La perte sur les placements s'élevait à 415 millions de francs à la fin 2022. Les prévisions tablaient sur un bénéfice de 127 millions de francs. Le résultat des placements a donc été inférieur de 542 millions de francs au budget.

Le budget financier de l'AI intègre une estimation conservatrice du rendement à long terme des placements. Le montant correspond à l'évolution des prix plus 2 points de pourcentage. La stratégie de placement effective de compenswiss, les mouvements du marché et la couverture des risques de change ne sont pas reflétés dans le budget financier de l'AI.

F 14 – Produit des placements

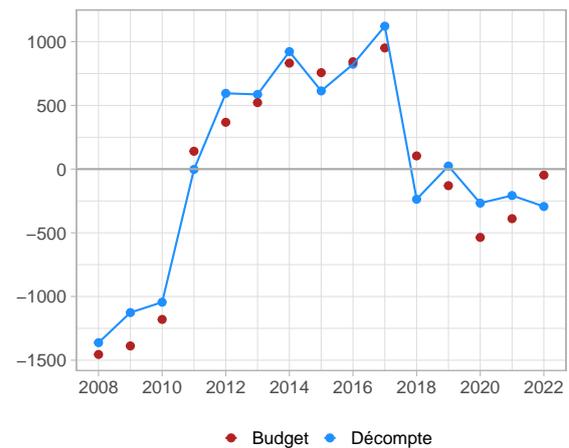
2011 - 2022, en millions de francs



Source : OFAS, CdC

F 15 – Résultat d'exploitation

2008 - 2022, en millions de francs



Source : OFAS, CdC

Résultat d'exploitation

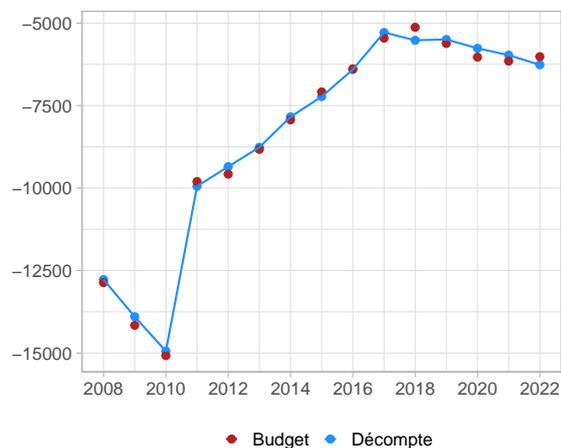
La perte d'exploitation s'est élevée à 293 millions de francs pour l'année 2022 et s'explique par le bénéfice de répartition et la perte sur les placements. Les prévisions tablaient sur une perte de 47 millions de francs. La différence entre le budget et le décompte s'explique par un bénéfice de répartition plus élevé et une perte de placement plus importante.

Fonds propres

Les ressources propres du Fonds de compensation de l'AI s'élevaient à -6'265 millions de francs à la fin de 2022, contre un niveau de -5'971 millions de francs l'année précédente. Ce recul est dû au bénéfice de répartition et à la perte de placement. Il en résulte un écart de 4,1 % par rapport au budget.

F 16 – Fonds propres

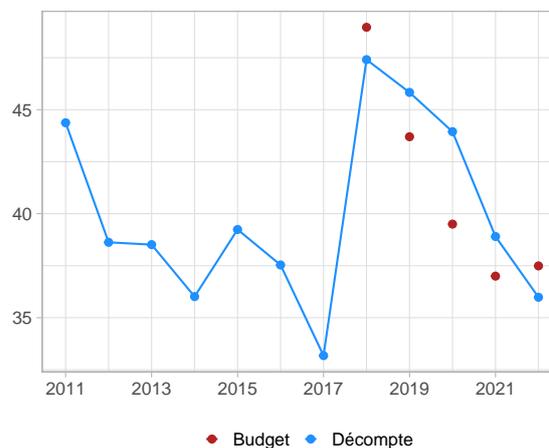
taux de variation 2008 - 2022, en pour-cent



Source : OFAS, CdC

F 17 – Liquidités en pour-cent des dépenses

2011 - 2022, en pour-cent



Source : OFAS, CdC

Liquidités en pour-cent des dépenses

Fin 2022, les liquidités et les placements représentaient 36% des dépenses annuelles, contre 38,9% l'année précédente. En raison de la perte d'exploitation, le niveau des liquidités et des placements reste inférieur au niveau de 50 % d'une dépense annuelle prescrit par la loi. Ainsi, le seuil pour un remboursement de la dette de l'AI à l'AVS n'a pas non plus été atteint. Il n'a donc pas été possible, cette année encore, de procéder à un remboursement de la dette à l'AVS.

Données utilisées

- Résultats définitifs des décomptes de la Centrale de compensation (CdC) à fin décembre 2022, état au 28.02.2023 .
- Perspectives financières de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), état au 15.06.2022 .

Remarques d'ordre méthodologique

- Les graphiques présentent l'évolution des composantes principales des dépenses et des recettes de l'assurance invalidité (AI).
- En bleu, ligne continue, figurent les décomptes de l'AI selon la CdC, en millions de francs, aux prix courants. Les points rouges indiquent le niveau des perspectives financières de l'AI telles que calculées par l'OFAS. Les bâtons bleus représentent les taux d'évolution en pour-cent des décomptes de la CdC. Les bâtons rouges représentent les taux de variation de la perspective financière pour l'année mentionnée par rapport au décompte de l'année précédente.

Information sur Internet

- Publication électronique : www.bsv.admin.ch

Mentions légales :

Editeur : Office fédéral des assurances sociales (OFAS)

Traduction : Service de traduction de l'OFAS, disponible en français et en allemand.

Auskunft : Office fédéral des assurances sociales, Domaine MAS, Secteur Mathématique